

HONORAIRES SYNDIC 2026

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC

PRESTATIONS PROPOSÉES	Copropriété	Association syndicale
	À partir de 240 €/ lot, sur devis Forfait minimum de 3 500 € (Sauf si géré par un gestionnaire junior= 3 000€)	À partir de 170 €/ lot, sur devis Forfait minimum de 2 000 €
Gestion courante incluse dans le forfait annuel (selon configuration, équipements collectifs, personnel de l'immeuble...)		
Vacation horaire		
• Heures ouvrables		150 €
• Hors heures ouvrables		225 €
Prestation individuelle : état daté		380 €
Le suivi administratif et comptable des travaux votés en assemblée générale (à titre indicatif avec un minimum de 150 €)	De 0 € à 20 000€ : 5% HT du montant HT des travaux De 20 001 € à 40 000€ : 4% HT du montant HT des travaux Au-delà de 40 001 € : 3% HT du montant HT des travaux	

